ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 30 Octobre 2018

Déléguée du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT.
Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, THON, PEGOUD, SPADAFORA.
Excusés : MM. AJJANI R, BEGNIS, BOUAISS, MAIZEROI, AJJANI H.
Assiste à la séance : Mme ANDREO.
Reçu : M. MARQUIER Gérard.

INFORMATIONS ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres : le Mardi de 18h00 à 19h00.

TESTS ECRIT ET PHYSIQUE - OBLIGATOIRES

Samedi 3 Novembre 2018
Stade Muratori à CAMARET,
Départs à 10h00, 10h30 et 11h00.

Mercredi 7 Novembre 2018
Stade de la Souvine à MONTFAVET,
Départs à 19h00, 19h30 et 20h00.
Test écrit au District à partir de 18h30.

Samedi 10 Novembre 2018
Complexe sportif du JAS à CABANNES,
Départs à 10h00, 10h30 et 11h00.

Pas plus de 15 Arbitres/session. Prévoir stylo et bouteille d'eau.

CORRESPONDANCES

CLUBS

SAHUNE AS : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'arbitrage.

DEMANDE D'ARBITRES

PROVENCE RC : Dans la mesure du possible ; match du 04/11/18 en U17 D3.

ARBITRES

M. NICAUD M. : Noté le motif de votre absence à la Commission d'Appel Disciplinaire ainsi qu'aux tests (attestation employeur jointe).

M. BEKKAOUI A. : Reçu votre certificat médical.

M. GUIMONNEAU C. : Vous n'avez pas l'obligation de faire un rapport s'il n'y a pas eu d'incident.

M. AZARD L. : Lu, pris note.

M. BEN AISSA H. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 28/10/18.

M. CHAUVIN T. : Lu, pris note.

M. SAHKI R. : Noté votre présence le 10/11/18 pour les tests.

M. EL KALAI N. : Noté votre présence le 07/10/18 pour les tests.

INDISPONIBILITES

M. NICAUD M. : Du 03 au 11/11/18 (Attestation employeur jointe).

M. VERNET A. : Du 01 au 02/12/18.

M. IKAN M. : Du 03/11/18 au 15/01/18 les dimanches jusqu'à 11h00.

M. ZAIDI S. : Du 09 au 16/12/18.

M. KADDOURI M. : Le 27/10/18.

M. IKAN H. : Le 28/10/18.

M. CAMPAGNA F. : Du 03 au 04/11/18.

M. TABICH O. : 15 jours à partir du 24/10/18.

M. EFE S. : Le 04/11/18.

M. YAMLOUNI N. : Le 03/11/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Sénior : 06.73.86.35.55.
M. BOUAISS - Contrairement Jeune : 06.16.40.26.91.